

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 9 août 2005 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, les conseillers, Jim Coyle, Harold McKenny, Pierre Lafrance, Brian Middlemiss, Garry Dagenais et William Twolan.

ABSENCE NON-MOTIVÉE : Roger Larose, maire suppléant.

Également présents le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

PAROLE AU PUBLIC

Claude Marcotte : M. Marcotte s'oppose au remplissage du fossé le long de la rue Clarendon vis-à-vis le parc du cénotaphe parce qu'il y a risque d'inondation de sa propriété. M. Jim Coyle et Harold McKenny vérifieront le dossier.

Leonard Lloyd :
- sable dans la cour de Eric Provost;
- lumières à Quyon;
- salle de bain au dépotoir et téléphone;
- véhicules tout-terrain (4-roues) dans les rues du village

Jean-Claude Carisse : - Où en est le dossier de la piste cyclable?

Le dossier est présentement à la MRC

Patsy Lusk : Favorable au maintien de la piste d'accélération (Luskville Dragway).

Marcel Lavigne :
- Ne pas oublier les fêtes du 150^e anniversaire.
- Faire attention dans le dossier adresses postales, pour ne pas perdre les services (bureaux de poste).
- M. Lavigne est favorable au maintien de la piste d'accélération (Luskville Dragway).

Frédéric Hamon : Plan pour parc Lavigne

Milton Maxsom : Favorable au maintien de la piste d'accélération (Luskville Dragway).

Marie-France Corriveau : Mesures d'atténuation – piste d'accélération.

Debbie Tremblay : Favorable au maintien de la piste d'accélération. Mme mentionne que les gens des alentours devraient travailler au maintien des acquis de la communauté plutôt que de critiquer.

05-08-862

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Période de questions du public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance spéciale du 6 juillet 2005

- 4.2 Procès-verbal de la séance régulière du 12 juillet 2005
- 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 3 août 2005
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois d'août
 - 5.4 Grief no 02125
 - 5.5 Contrat – conciergerie
 - 5.6 1) Correspondance du 12 juillet (2 lettres à l'attention de Garry Dagenais et une lettre au Conseil municipal) ; 2) Une lettre couverture datée du 13 juillet de Mme Madeleine Carpentier – drainage
 - 5.7 Réembauche – Wayne Proulx
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – ju8illet 2005)
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Collecte des ordures toxiques
 - 7.2 Demande de panneau pour limite de vitesse chemin River
 - 7.3 Demande de renouvellement – entente – location balance – ch. du Lac-des-Loups
 - 7.4 Terrain – Hydro-Québec
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en juillet 2005)
 - 9.2 Second projet du règlement no 06-05
 - 9.3 Second projet du règlement no 07-05
 - 9.4 Second projet du règlement no 08-05
 - 9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – Bobby Clark
 - 9.6 Demande de Cadastre – John Reither
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Demande de droits de passage – VTT
- 11. Divers**
 - 11.1 Demande de prêt de quais municipaux – M. Serge Miner – Plage Albert-Tremblay
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Correspondance – achat d'un terrain d'Hydro-Québec
 - 12.2 Ministre des transports – subvention – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - 12.3 J.A. Lecompte & Asso. – déficience – intérieur du bâtiment de service – assainissement des eaux usées
 - 12.4 Fondex Outaouais – Devis de réparation du réservoir de béton du sous-traitant
 - 12.5 Correspondance de M. Joël Bonin, Conservation de la Nature – zonage de terrains à Breckenridge
 - 12.6 Demande d'avoir le droit d'achat d'un terrain familial
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Correspondance du Min. de l'environnement – règlement modifiant le règlement sur la qualité de l'eau potable
 - 13.2 Répartition de la taxe sur l'essence – UMQ
 - 13.3 Résolutions 05-06-528, 05-06-530 et 05-06-536 de la MRC des Collines
 - 13.4 Règlement no 83-05 de la MRC des Collines – contrôle intérimaire sur les installations d'élevage à forte charge d'odeur
 - 13.5 Règlement no 85-05 de la MRC des Collines - tri, récupération et le conditionnement des matières recyclables
 - 13.6 Procès-verbal – ouverture de soumissions pour vente d'obligations municipales
 - 13.7 Communiqué de presse de la MRC des Collines – l'environnement et l'aménagement et le développement local
 - 13.8 Correspondance adressée au Comité de la Fête du Canada

- 13.9 Correspondance du Min. de l'environnement – présence d'un cours d'eau et d'un milieu humide sur Ptie du lot 9B, rang 6, canton Eardley
- 13.10 Fermeture du dossier – grief no 16781 – Teamsters Qué. Local 106
- 13.11 Offre de services – Adhésion au Centre de Ressources municipales (CRM)

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les changements suivants :

- Ajout : 6.3 Avis de motion – règlement d'emprunt pour un camion citerne – service d'incendie
- Retraits : 7.3 Demande de renouvellement – entente – location balance – ch. du Lac-des-Loups
- 9.4 Second projet du règlement no 08-05
- 9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – Bobby Clark

Adoptée

05-08-863

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 JUILLET 2005

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 6 juillet 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-08-864

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 12 JUILLET 2005

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 12 juillet 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-08-865

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 AOÛT 2005

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 3 août 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-08-866

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 75 335,10 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 22 juillet 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0805457

05-08-867

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **211 204,67 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 29 juillet 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0805457

05-08-868

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS D'AOÛT

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 2 806,24 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0805457

05-08-869

GRIEF NO 02125

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac refuse le grief no 02125 puisque les dispositions de la convention collective en vigueur ont été suivies.

Harold McKenny vote contre la résolution.

Adoptée

05-08-870

CONTRAT – CONCIERGERIE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac publie des appels d'offre pour la conciergerie des édifices municipaux avec l'option pour des offres valides pour un (1) et trois (3) ans.

Adoptée

05-08-871

DEMANDES – MME MADELEINE CARPENTIER

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac conserve sa position prise à la résolution no 04-08-325 concernant les demandes répétées de Mme Madeleine Carpentier en rapport avec les prétendus problèmes de drainage du secteur de la rue Hôtel-de-ville, Route 148.

Adoptée

05-08-872

RÉEMBAUCHE – M. WAYNE PROULX

CONSIDÉRANT les besoins pour la municipalité d'avoir une personne ressource pour remplacer M. Michael Proulx lors de ses absences pour les systèmes d'eau et d'égout;

CONSIDÉRANT les besoins pour la municipalité d'avoir un employé qui s'occupe de livrer les convocations, faire des courses, livraison tests d'eau, etc...;

CONSIDÉRANT QUE le département d'urbanisme a un besoin pour la livraison d'avis, prise de photos, inspections sommaires et autres vérifications;

CONSIDÉRANT QUE les diverses fonctions ci-haut énumérées ne comportent pas de risques en rapport avec les limitations physiques de M. Wayne Proulx;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil est d'avis qu'une lettre d'entente soit signée avec le syndicat;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE le conseil entérine le rappel au travail de M. Wayne Proulx, effectué en juillet, pour les travaux légers ci-haut énumérés, compte tenu du fait que M. Proulx a signé une déclaration à l'effet qu'il acceptait de limiter ses travaux et qu'il ne pourra se prévaloir de son ancienneté pour des travaux dont il a une limitation, selon la lettre de son médecin.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE conformément à la convention collective, M. Proulx n'aura pas un total d'heures garanties par semaine.

Le tout en conformité des discussions tenues avec M. Guy Gougeon, représentant syndical.

Jim Coyle vote contre la résolution.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DE JUILLET 2005 – SERVICE INCENDIE

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

DÉPÔT DU RAPPORT DE JUILLET 2005 – ANIMAUX

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller *Garry Dagenais* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement d'emprunt concernant un camion-citerne du service incendie de Pontiac.

05-08-873

COLLECTE DES ORDURES TOXIQUES

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la collecte des ordures toxiques soit organisée pour le samedi, 22 octobre 2005.

Adoptée

05-08-874

LIMITE DE VITESSE – CHEMIN RIVER

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac procède à la pose de panneaux de limitation de vitesse sur le chemin River comme suit :

- 500 m. au nord du 136 chemin Cochrane, au sud de l'intersection, continuer jusqu'au 6175 chemin River... la limite sera 50 km.

Adoptée

05-08-875

TERRAIN – HYDRO-QUÉBEC

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité accepte de modifier l'acte d'achat du terrain d'Hydro-Québec tel que stipulé dans la correspondance de Roger Leclerc, chef en expertise immobilière.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN JUILLET 2005

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

05-08-876

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 06-05

« MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 177-01, AJOUTANT LES CLASSES D'USAGES C-3 – COMMERCE DE SERVICES ET C-4 – COMMERCE RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET ARTISINAL DANS LA ZONE #41 »

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun et d'intérêt public de modifier le Règlement de zonage no 177-01 afin d'ajouter les classes d'usages C-3 et C-4 à la zone #41;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande au Conseil d'inclure les classes d'usages C-3 et C-4 à la zone #41;

CONSIDÉRANT l'assemblée publique de consultation tenue le 9 août 2005 à 19h00;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le second projet de règlement comme suit :

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT No 06-05

NOMMÉ : « MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE No 177-01, AJOUTANT LES CLASSES D'USAGES C-3 – COMMERCE DE SERVICES ET C-4 – COMMERCE RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET ARTISINAL DANS LA ZONE #41 »

ARTICLE 1

Le plan de zonage du Règlement de zonage numéro 177-01 est modifié pour ajouter à la zone 41, les classes d'usages C-3 – Commerce de services et C-4 – Commerce récréo-touristique et artisanal.

ARTICLE 2

Le présent projet de règlement vient modifier les dispositions applicables à la grille de spécifications du règlement de zonage no 177-01 de la Municipalité de Pontiac.

La grille des spécifications du Règlement de zonage numéro 177-01, est modifié pour ajouter à la zone 41, les classes d'usages C-3 – Commerce de services et C-4 – Commerce récréotouristique et artisanal.

ARTICLE 3

Le règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Adoptée

05-08-877

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 07-05

« MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE No 177-01, ARTICLE 4.1.6 – RESTRICTION À L'HABITATION ET L'ARTICLE 5.8.2 – NORMES SPÉCIFIQUES À LA CLASSE C-10, PERMETTANT AINSI L'OCCUPATION TEMPORAIRE DE TENTES, DE ROULOTTES, DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS MOTORISÉS »

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun et d'intérêt public de modifier le Règlement de zonage no. 177-01 afin de permettre l'occupation temporaire de tentes, roulottes, tentes-roulottes, véhicules récréatifs motorisés sur le territoire de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande au conseil de permettre l'occupation temporaire de tentes, roulottes, tentes-roulottes, véhicules récréatifs motorisés sur le territoire de la municipalité.

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 25 mai 2005

CONSIDÉRANT l'assemblée publique de consultation tenue le 9 août 2005 à 19H00 ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le présent second projet de règlement comme suit :

ARTICLE 1

L'article 4.1.6 et l'article 5.8.2 du Règlement de zonage no 177-01 sont modifiés comme suit, afin de permettre l'occupation temporaire de tentes, roulottes, tentes-roulottes, véhicules récréatifs motorisés seulement sur les terrains utilisés à des fins résidentielles.

Les dispositions suivantes s'appliquent :

- maximum de une (1) occupation par lot
- strictement interdit dans la marge avant
- trois (3) mètres des limites latérales de propriété
- un maximum de 15 jours consécutifs
- un maximum de deux (2) fois par année

ARTICLE 2

Le règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Adoptée

05-08-878

DEMANDE DE CADASTRE – M. JOHN REITHER

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but le remplacement cadastral du lot 2 683 317 créant ainsi les lots 3 567 926 et 3 567 927 tel que préparé par l'arpenteur-géomètre M. Hubert Carpentier sous ses minutes no 172C;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne contrevient pas au règlement de lotissement no 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par William Twolan
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil appuie la demande du requérant ayant pour but le remplacement cadastral du lot 2 683 317 créant ainsi les lots 3 567 926 et 3 567 927 tel que préparé par l'arpenteur-géomètre M. Hubert Carpentier sous ses minutes no 172C;

Adoptée

05-08-879

DEMANDE DE DROITS DE PASSAGE – V.T.T.

CONSIDÉRANT la demande du Club de VTT de Pontiac;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'autoriser le passage des véhicules tout terrain (VTT) sur l'emprise des chemins municipaux comme suit :

- Traverser le pont de la rivière Quyon, suivre le long de la rue de Clarendon à l'est, sur une distance de 1.5 km;
- Traverser le chemin Proven
- Tourner vers l'ouest et suivre le long de la 5^e concession jusqu'au chemin Gold Mine sur une distance de 8.2 km;
- Traverser le chemin Proven à la 5^e concession;
- Traverser le chemin Murray à la 5^e concession;
- Traverser la rivière Quyon sur la 5^e concession;
- Traverser le chemin Kilroy à la 5^e concession.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les demandeurs devront procéder à l'installation de la signalisation adéquate à leurs frais et que la municipalité peut, en tout temps, suite à la plainte de citoyens, retirer les droits de passage au demandeur.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Correspondance – achat d'un terrain d'Hydro-Québec
- Ministre des transports – subvention – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- J.A. Lecompte & Asso. – déficience – intérieur du bâtiment de service – assainissement des eaux usées
- Fondex Outaouais – Devis de réparation du réservoir de béton du sous-traitant
- Correspondance de M. Joël Bonin, Conservation de la Nature – zonage de terrains à Breckenridge
- Demande d'avoir le droit d'achat d'un terrain familial

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Correspondance du Min. de l'environnement – règlement modifiant le règlement sur la qualité de l'eau potable
- Répartition de la taxe sur l'essence – UMQ
- Résolutions 05-06-528, 05-06-530 et 05-06-536 de la MRC des Collines
- Règlement no 83-05 de la MRC des Collines – contrôle intérimaire sur les installations d'élevage à forte charge d'odeur
- Règlement no 85-05 de la MRC des Collines - tri, récupération et le conditionnement des matières recyclables
- Procès-verbal – ouverture de soumissions pour vente d'obligations municipales
- Communiqué de presse de la MRC des Collines – l'environnement et l'aménagement et le développement local
- Correspondance adressée au Comité de la Fête du Canada
- Correspondance du Min. de l'environnement – présence d'un cours d'eau et d'un milieu humide sur Ptie du lot 9B, rang 6, canton Eardley
- Fermeture du dossier – grief no 16781 – Teamsters Qué. Local 106
- Offre de services – Adhésion au Centre de Ressources municipales (CRM)

05-08-880

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0805457

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 05-08-866 à 05-08-868.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER